

Montsalvy Infos

N°16

Ronde de la Châtaigneraie 2016



2

Bonne
et
heureuse
année

17

ÉDITO DU MAIRE

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches une bonne et heureuse année 2017.

Dans le bulletin municipal n° 14 de janvier 2016, nous vous faisons part des dossiers sur lesquels le Conseil Municipal travaillait. La réalisation de ces projets va à présent démarrer : l'adduction d'eau aux Garrigues, la rénovation et l'extension de la salle polyvalente, l'aménagement de la halle et du parking derrière l'ancienne gendarmerie, l'équipement numérique de l'école primaire, ainsi que la réfection de la rue des Toiles et de la rue Marcellin Boule. L'harmonisation de l'ensemble des rues et places du bourg prendra en compte l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et mettra en valeur notre patrimoine remarquable dans une démarche de qualité auprès du visiteur, grâce notamment au fleurissement. De plus, dynamiser l'activité économique et attirer de nouvelles populations restent des valeurs auxquelles mon équipe et moi-même sommes très attachés.

Lors des vœux de la municipalité le 15 janvier, nous vous présenterons plus en détail l'ensemble de ces projets, leur réalisation et leur financement.

L'ancienne Communauté de Communes du Pays de Montsalvy va engager très prochainement les travaux à l'ex Hôtel du Nord. Notre cité va changer de look d'ici 2020.

Le temps de la mise en œuvre peut parfois paraître long, mais je souhaite dire à tous que notre équipe municipale est motivée et déterminée à construire Montsalvy de demain.

Je vous convie toutes et tous dimanche 15 janvier à 12h salle des fêtes.

À bientôt,

Michel PUECH



Photo de couverture
Isabelle LEMAIRE

2017 N°16

Bulletin d'information
de Montsalvy
11 rue Marcellin Boule
15120 Montsalvy
04.71.49.20.10

www.montsalvy.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Puech

RÉDACTION

Commission communication

CRÉDIT PHOTOS

Maurice Durand
Isabelle Lemaire
CdC Pays de Montsalvy
Roméo Puech

Ce numéro a été tiré
à 500 exemplaires.

DANS CE NUMÉRO

Les dernières actus

2017
Les lutins
Roger Castanier à l'honneur
Remise des médailles
Tarifs 2014
En route pour la Communauté de
Communes
État Civil 2016
Mise en place d'une borne WiFi
publique
Recensement
Attestation sortie territoire
Élections
Carte d'identité
GR 465
Commémoration

Patrimoine

Petites Cités de Caractère® 8
Étude d'intervention et de
restauration du Christ roman 8
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme et d'Environnement
du Cantal 8

Travaux

Extension du réseau d'eau
potable aux Garrigues 9
Rue des Toiles 9
Vestiaires 9
Réfection de la toiture du préau
de l'ancienne cantine 9
Projet espace polyvalent 10

Solidarité

3 Services à la personne 12
3 Relais Petite Enfance 12
3 Résidence du Château 12
3 Fleurissement 12

Environnement

4 Concours départemental
des villes et villages fleuris 13
Concours des maisons fleuries 13
6 SMOCE 13

Vie scolaire

6 École numérique suite... 14
6 T.A.P. 14
7 Goûter de Noël 14
7 Jumelage avec Capian 14
Marché de Noël 15
Collège M. Boule 15

Focus sur les Paniers

16

Associations

Fête des potirons 18
Ronde de la Châtaigneraie 18

À voir, à faire, à écouter

19

Histoire de Montsalvy

De la Révolution
au début du XX^e siècle 20



TARIFS 2017

Pour cette nouvelle année, la plupart des tarifs en vigueur en 2016 ont été maintenus, excepté :

Camping

- prix journée campeur : 5 €
- prix journée caravane ou camping-car : 5 €

Piscine

- de 6 à 14 ans : 1,50 €
- carnet 10 tickets de 6 à 14 ans : 10 €

Cantine

- repas : 3,10 €

Location matériel communal (tables, chaises, etc.)

- caution : 100 €

Michel Puech et les membres du Conseil Municipal invitent tous les Montsalvyens à la cérémonie des vœux dimanche 15 janvier à 12 h salle des fêtes.

Depuis début décembre, des **lutins** ont pris place sur le rebord des fenêtres de la mairie. Une idée originale et sympathique de l'atelier de mobilisation socio-professionnelle de Montsalvy, « Start and Go ».



ROGER CASTANIER À L'HONNEUR

Cette année, la maquette du cloître qui avait été réalisée par Roger Castanier a abrité la crèche de Noël au cœur de l'abbatiale.



REMISE DE MÉDAILLES AU PERSONNEL COMMUNAL

Nos agents travaillent au service de la commune depuis de nombreuses années, sans être toujours connus des habitants de la cité. Ils ont été récompensés en 2016 par la municipalité :



Nathalie Véron :

Thierry Deverdelon :

Nicole Mousset :

Arlette Aymar :

médaille d'argent
décernée après
20 années de service.

médaille d'argent
décernée après
20 années de service.

médaille d'argent
décernée après
20 années de service.

médaille vermeil
décernée après
30 années de service.

EN ROUTE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE



Pour répondre aux interrogations des conseillers municipaux concernant la mise en place de la future **Communauté de Communes (CdC)** de la Châtaigneraie Cantalienne, ceux-ci ont été réunis mercredi 23 novembre.

Au 31/12/2016

CdC Entre 2 Lacs
Président :
Michel Cabanes

CdC Entre Cère et Rance
Président :
Christian Montin

CdC Pays de Montsalvy
Président :
Vincent Descœur

CdC Pays de Maurs
Président :
Antoine Gimenez

07/10/2016

Parution
du
décret
du
Préfet
portant
fusion
des
quatre
CdC

Au 01/01/2017

CdC DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE

Siège :
Saint Mamet La Salvetat

51 communes
21 379 habitants

Services répartis sur
4 pôles de proximité

70 conseillers communautaires*

Le doyen d'âge et Premier Président
Michel Cabanes
réunira la première assemblée le
19/01/2017
notamment pour élire
**l'exécutif composé
de 20 sièges****

* Dès la parution de l'arrêté de répartition des 70 sièges de la future assemblée, chaque commune devra avoir désigné son ou ses représentants (et son suppléant pour les communes n'ayant qu'un seul représentant). Pour la commune de Montsalvy, les délégués seront Michel Puech et Vincent Descœur.

** Les présidents actuels souhaitent une répartition des membres du bureau et des commissions selon la règle des quatre quarts.



COMPÉTENCES

Obligatoires :

Celles prévues par la loi, indépendamment de la fusion et exercées sur l'ensemble du territoire :

- aménagement de l'espace ;
- développement économique dont promotion du tourisme ;
- aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage ;
- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;

À plus long terme, la Loi NOTRe a également prévu que deviennent obligatoires les compétences suivantes :

- en 2018 : GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- en 2020 : eau et assainissement.

Supplémentaires :

Elles continueront à être exercées à l'identique jusqu'à ce que la nouvelle assemblée fasse des choix d'ici fin 2018.



CONSÉQUENCES AUTOMATIQUES

La CdC de la Châtaigneraie Cantalienne se substituera aux quatre CdC pour tous les contrats et conventions en cours.

Son personnel sera constitué par l'ensemble des personnels des CdC qui fusionnent.



FISCALITÉ

La CdC de la Châtaigneraie Cantalienne sera une intercommunalité à fiscalité professionnelle unique. À ce titre, elle percevra la totalité des produits de la fiscalité professionnelle.

Conséquence directe => harmonisation des taux de taxes.



BUDGETS

À périmètre de compétences inchangé, les attributions de compensation des communes restent à l'identique.

Les effets de seuil de la fusion permettront à la future CdC de bénéficier de ressources supplémentaires au bénéfice des projets de la Châtaigneraie Cantalienne et de ses habitants.

EN PRATIQUE

Un secrétariat et un accueil de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne sera toujours présent sur Montsalvy, vous pourrez les contacter aux mêmes numéros.



Les élus ont fait le choix de garder un pôle de proximité sur le territoire de chacune des anciennes CdC. Pour Montsalvy, l'Hôtel du Nord, dont la rénovation débutera en février 2017, abritera les services de proximité de la nouvelle CdC de la Châtaigneraie Cantalienne.

ÉTAT CIVIL 2016

Ils se sont dit oui :

Véronique Balmette et Patrick Vermande
Sonia Strauss-Chanu et Arnaud Duchesne

Ils nous ont quittés :

22 actes de **décès** et 13 **transcriptions de décès** ont été enregistrés sur les registres d'état civil.

Ils ont pointé le bout de leur nez :

Lison Albespy
Solène Bioulac
Louis Lafon
Dorian Malvezin
Alice Oustry
Léane Serieys

MISE EN PLACE D'UNE BORNE WIFI PUBLIQUE

Le Conseil Départemental du Cantal a lancé un appel à projets « programme CyberCantal Wifi » afin d'accompagner les collectivités locales qui le souhaitent dans la mise en place d'équipements Wifi publics. L'objectif est de favoriser l'accès de la population permanente et de la population de passage à des points d'entrée Internet gratuits, en desservant des lieux fréquentés par le public. Le Conseil Municipal est candidat à cet appel à projet.



ATTESTATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017. Se renseigner en mairie.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 23 avril et 7 mai 2017

ÉLECTIONS LEGISLATIVES 11 et 18 juin 2017



CARTE D'IDENTITÉ

À compter du 20 mars 2017, 9 communes dans le département seront équipées d'un dispositif de recueil électronique sécurisé. Elles seules seront habilitées à traiter les demandes de carte nationale d'identité. Les plus proches seront Aurillac, Arpajon-sur-Cère et Maurs.



RECENSEMENT
de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



L'INSEE organise le recensement de la population de notre commune. Cette opération est obligatoire tous les 5 ans et se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017. Les 2 agents recenseurs sont Madame Brigitte Pajot et Monsieur Daniel Anadon. Lors de leur passage à votre domicile, ils vous accompagneront et vous aideront à remplir les documents de l'INSEE. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

En cas d'absence, les documents seront laissés dans votre boîte aux lettres. Vous pourrez alors les remplir et les déposer au secrétariat de mairie, ou en vous rendant sur le le-recensement-et-moi.fr

Pour toute question ou information sur cette campagne de recensement, Madame Arlette Aymar, coordinatrice de l'opération, se tiendra à votre disposition en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

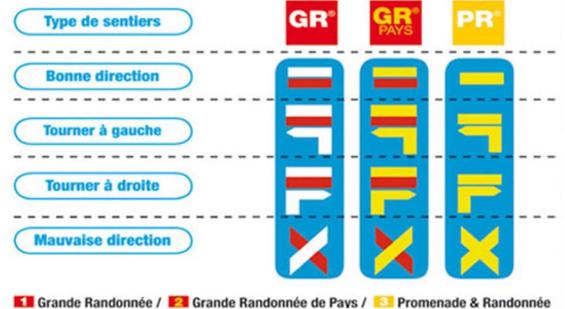
www.le-recensement-et-moi.fr

PUBLICATION DE L'ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE PÉDESTRE GR 465



Cette année sera publié
« **Des monts du Cantal à la vallée du Lot** » topo-guide,
permettant de découvrir le GR 465.
Voie antique jacquaire reliant Murat à Conques, cet itinéraire propose une branche nord passant par Montsalvy.
La municipalité s'est donc engagée à conserver le caractère public et ouvert des chemins ruraux empruntés par l'itinéraire.
Le balisage, ainsi que la mise en place des panneaux conformes à la charte départementale de balisage et de signalisation accompagneront les futurs randonneurs.

LES TYPES DE BALISAGE



■ Grande Randonnée / ■ Grande Randonnée de Pays / ■ Promenade & Randonnée

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE ET COLLECTE DU BLEUET DE FRANCE



Lors de la commémoration du 11 novembre, les enfants de l'école primaire ont répondu présents pour la collecte du Bleuets de France. Ainsi, ils ont eu la fierté de remettre aux représentants de la FNACA de Montsalvy la somme de 134,20 €.



Suite au dépôt du dossier de demande de subventions au titre du fonds européen, (pour mémoire, se reporter à l'article de *Montsalvy Infos n° 15*, pages 4 et 5), le comité de sélection FEADER s'est réuni le 15 septembre 2016.

Pour cet appel à projets, sur les 22 communes ayant déposé leur candidature, seules 10 étaient éligibles avec une note allant de 14 à 18 (la note maximale ayant été obtenue par les trois Petites Cités de Caractère® concernées par le projet).

Pour certains projets, l'ensemble des opérations n'ont pas été retenues car les dépenses (en général travaux de voirie) ne sont pas directement liées à la mise en valeur du patrimoine ou à l'aménagement de ses abords.

Ainsi, le comité de sélection a attribué à la commune de Montsalvy la somme de 250.270 € pour l'ensemble des quatre projets. Par ailleurs, l'État s'est engagé à verser 164.136 € de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Une conférence de presse s'est tenue jeudi 15 décembre à Montsalvy en présence des maires des trois Petites Cités de Caractère® ayant participé à l'appel à projet (MM. Christian Montin, Guy Blandino et Michel Puech), du président et de la directrice du C.A.U.E. (M. Stéphane Briant et Mme Marie-Françoise Christiaens), et du directeur de l'Office du Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne (M. Laurent Balmisse).

Un reportage a été diffusé sur France 3 Auvergne le 19 décembre dernier. Retrouvez-le sur les sites de France 3 Auvergne et de Montsalvy.



ÉTUDE D'INTERVENTION ET DE RESTAURATION DU CHRIST ROMAIN



Exceptionnel par sa taille et classé au titre des Monuments Historiques, le Christ romain en bois polychrome a retenu l'attention de la Conservation des Antiquités et Objets d'Art du Cantal.

La commune de Montsalvy a donc lancé une consultation auprès d'entreprises spécialisées dans la conservation et la restauration du statuaire religieux sur la base d'un cahier des charges validé par la Direction Régionale de l'Action Culturelle (D.R.A.C.).

Il s'agit d'un marché de travaux en procédure adaptée comportant deux tranches : une tranche ferme relative à l'étude et une tranche conditionnelle d'intervention de restauration.

Les restauratrices du patrimoine Agnès Blossier et Dominique Faunières exerçant en groupement ont été retenues pour cette étude dont le montant s'élève à 13.428 € TTC. Une subvention auprès de la D.R.A.C. à hauteur de 80 % a notamment été sollicitée.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Conseils gratuits aux particuliers



De par les missions qui lui ont été confiées (loi sur l'architecture de 1977), les architectes-conseils du C.A.U.E. sont à la disposition des habitants du Cantal pour les informer et les conseiller sur leur projet de construction, de réhabilitation ou de transformation.

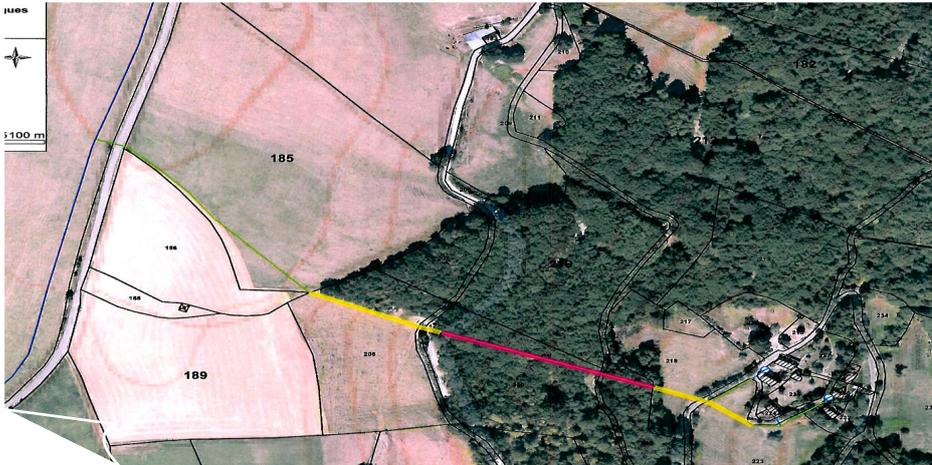
N'hésitez pas à les contacter au 04 71 48 50 22 en amont de vos démarches.



EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE AUX GARRIGUES

Les habitants du lieu-dit « Les Garrigues » ont sollicité la commune pour être raccordés au réseau de distribution publique d'eau potable, ces habitations étant actuellement alimentées par des ressources privées vulnérables.

Du fait du relief (zone de forte pente) et de la traversée d'un bois, le montant de l'enveloppe prévisionnelle globale de cette opération est évalué à 35.220 € TTC. Le Conseil Municipal, après avoir donné son accord, a sollicité auprès du Conseil Départemental une aide financière au titre du Fonds Cantal Solidaire 2016 - 2018.



VESTIAIRES

Des travaux de rénovation ont été entrepris par les services techniques municipaux à l'ancien terrain de football.

Ils concernent la réhabilitation des douches et l'aménagement des abords avec la création d'une zone extérieure de nettoyage des chaussures à crampons, améliorant ainsi les mesures d'hygiène et la propreté des lieux.



RUE DES TOILES

Les travaux de reprise des réseaux de la rue des Toiles ont débuté le 14 novembre.

La chaussée a été recouverte d'un revêtement provisoire afin de la rendre accessible à la circulation durant la période des fêtes.

La dernière tranche jusqu'à la fontaine reprendra à partir du 9 janvier 2017 et se poursuivra jusqu'à fin janvier.

Le revêtement définitif se fera ultérieurement. En effet, afin d'avoir une cohérence des rues du cœur historique en harmonie avec la rue Marcellin Boule, la municipalité envisage une étude avec M. Delubac, Architecte des Bâtiments de France et M. Reygade, architecte en charge du dossier des Petites Cités de Caractère®.



RÉFECTION DE LA TOITURE DU PRÉAU DE L'ANCIENNE CANTINE

Le préau de l'ancienne cantine a bénéficié d'un renforcement et d'une rénovation de sa toiture en cette fin d'année.



PROJET DE RESTRUCTURATION ET

Vétuste et saturée, la salle polyvalente va bénéficier d'une rénovation et d'améliorations indispensables à son bon fonctionnement :

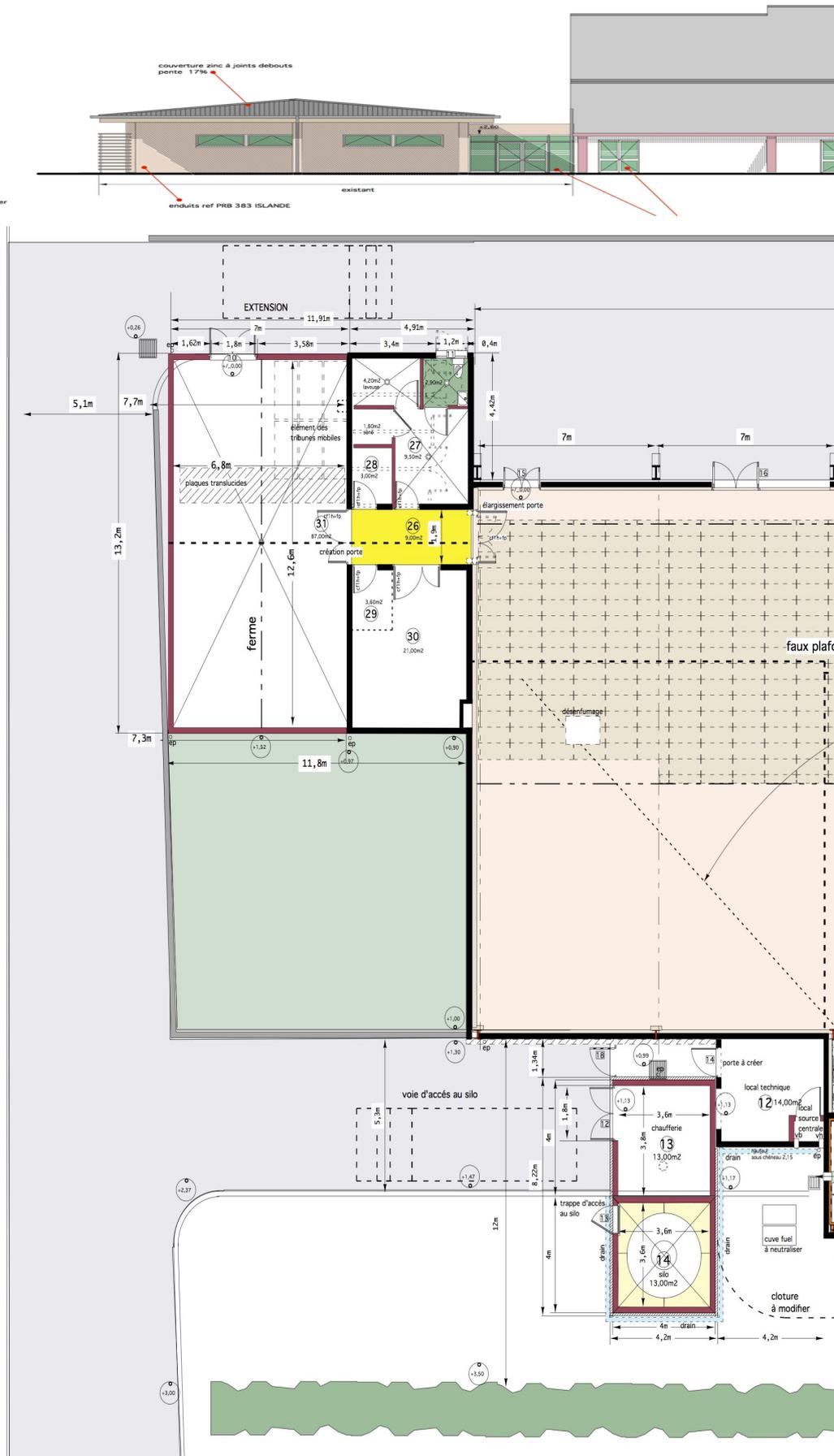
- création d'un **dojo**, lieu dédié au judo et autres arts martiaux, ainsi qu'à la pratique des multiples activités sportives scolaires : lutte, acrosport, etc. ;
- création de nouveaux **vestiaires** et **sanitaires** aux normes d'accessibilité et de salubrité ;
- création d'un **espace traiteur** pour permettre l'accueil des manifestations avec repas dans des conditions optimales ;
- augmentation de **l'espace de rangement** ;
- création de deux **terrains de pétanque** couverts ;
- équipement de **gradins** et d'un **bar** amovibles.

Ces évolutions fonctionnelles s'accompagnent :

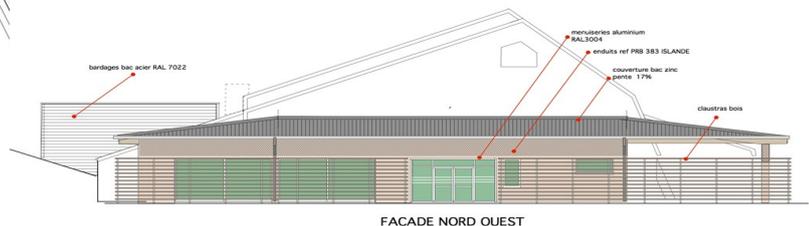
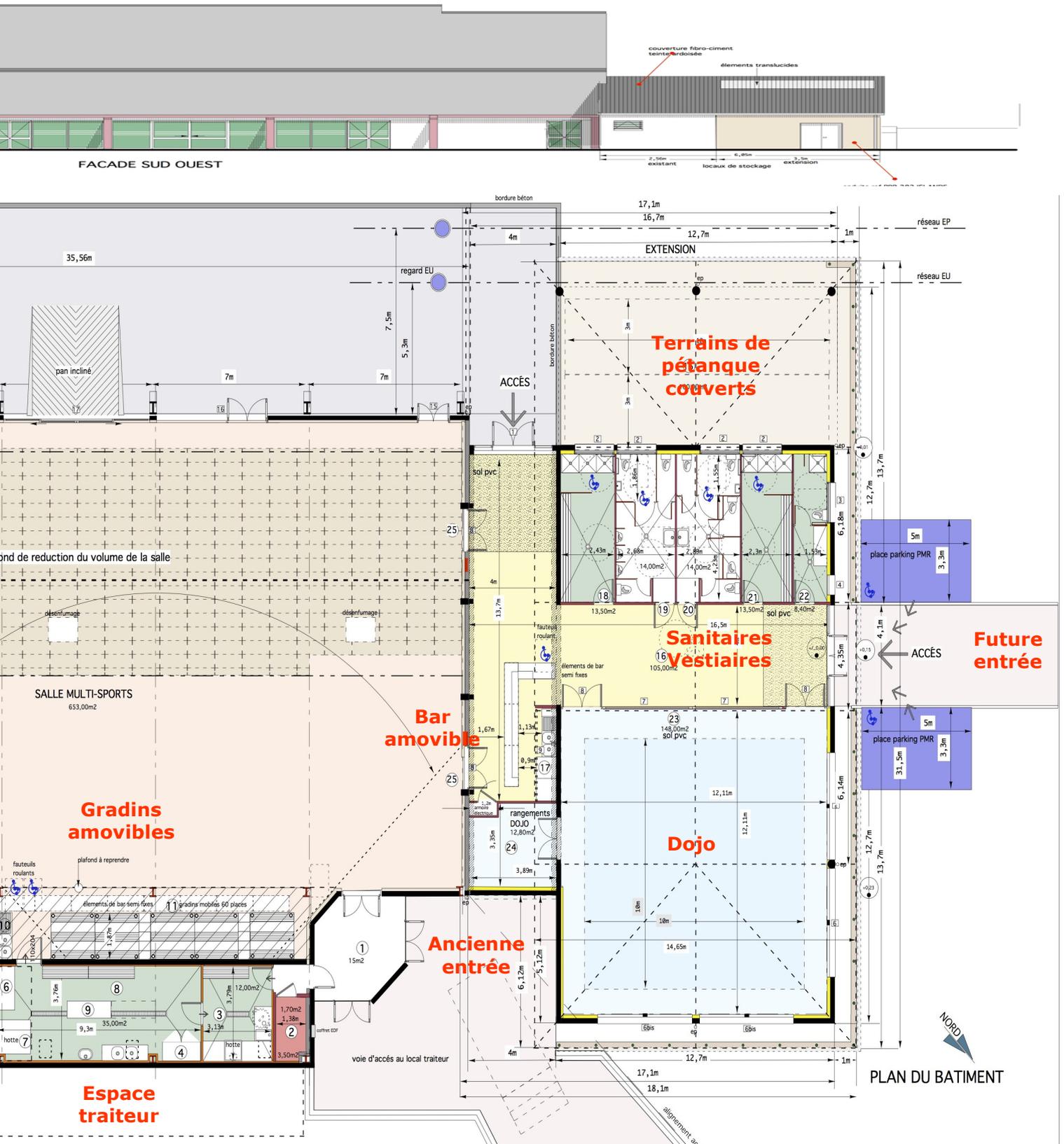
- de **l'amélioration énergétique** du bâtiment pour lequel une chaufferie bois déchiqueté est prévue, participant ainsi au développement d'une filière locale de production ;
- de **l'amélioration phonique et thermique** (création d'un faux plafond et remplacement des huisseries) ;
- de la **mise en accessibilité** de l'ensemble des locaux recevant du public.

Ce projet satisfera aux sollicitations du très riche tissu local, tout en permettant une meilleure organisation des différents temps d'occupation par les scolaires (école primaire et collège).

Ce dossier, dont la demande de permis de construire a été déposée, fait l'objet de demandes de subventions auprès de différents partenaires.



D'EXTENSION DE L'ESPACE POLYVALENT



SERVICES À LA PERSONNE

Permanences
au 1^{er} étage de la Mairie



Assistante sociale
Jeudi de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous uniquement
04.71.46.99.62



Mercredi, une semaine sur deux
de 9h30 à 12h00
Sur rendez-vous uniquement
04.71.45.60.35



Troisième jeudi du mois
de 10h00 à 12h00



04.71.49.69.94



Lundi, mardi et vendredi
04.71.43.52.97

RELAIS PETITE ENFANCE PAYS DE MONTSALVY

Les animations reprennent
à compter du 14 janvier
les vendredis de 9h15 à 12h00
à la salle des fêtes

PARTICIPATION AU CONCOURS PHOTO

« Tous en bleu avec la société Facil'en Fil » !!!

La Résidence du Château a participé cet été à un concours sur le thème « Tous en bleu avec Facil'en Fil », société proposant des vêtements adaptés aux seniors à mobilité réduite. Cette opération couvrait deux événements que sont l'Euro de foot et les Jeux Olympiques de Rio.

La société partenaire a offert des maillots bleus et une photo de groupe a été réalisée avec quelques résidents qui ont bien voulu se prêter au jeu.

Grâce à leur participation et à une belle mise en scène des animatrices, l'établissement est arrivé 3^e à ce concours.

Bravo à nos anciens !!!!!



PRAIRIE FLEURIE FLEURISSEMENT EN PIED DE MUR

Dans un souci d'amélioration de la gestion des espaces enherbés, le projet de prairie fleurie rue du Puy Lacroix sera reconduit, ainsi qu'au Puy de l'Arbre.



Dans le cadre de la démarche « zéro phyto », la commune va initier un fleurissement en pied de mur afin de concurrencer les mauvaises herbes.

ENVIRONNEMENT

CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Suite au passage du jury des Villes et Villages Fleuris, Montsalvy a obtenu cette année le Prix Spécial du Jury remis à Menet à Daniel et Isabelle, en présence de Simone Gatel, présidente déléguée du jury régional des Villes et Villages fleuris, et de Bruno FAURE Président de Cantal Destination.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dimanche 30 octobre, la municipalité récompensait les Montsalvyens, commerçants et bénévoles qui, par leurs efforts de fleurissement, leur aide ou leurs conseils, participent à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de notre cité médiévale. Laurence Lescure et Hubert Farges, membres du jury départemental des Villes et Villages Fleuris, ont présenté le label, critère de qualité dans la valorisation du patrimoine et l'accueil des populations.



Les lauréats 2016 du concours des maisons fleuries



POUR UN TRI FACILE

1



- Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol...
- Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau...
- Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe...
- Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique

2



- Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche, shampooing, bouteille d'huile...
- Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac

3



- Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.
- Attention : la vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

ASTUCES

- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.
- Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

ÉCOLE NUMÉRIQUE... suite



Le câblage du réseau informatique de l'école a été réalisé au cours de l'été 2016.

Le nouvel équipement sera installé en février 2017, permettant ainsi aux élèves de s'approprier pleinement les nouvelles technologies.

LES T.A.P.

Depuis le mois de septembre, les enfants de grande section de maternelle ont rejoint les ateliers périscolaires dédiés aux primaires.

De fait, une nouvelle organisation a eu lieu de manière à favoriser l'intégration des plus jeunes.



À cet effet, les groupes constitués de 12 enfants maximum, de tout âge ont participé à différents ateliers :

- activités manuelles ;
- atelier informatique avec réalisation de tableaux grâce à la technique du pixel art ;
- danses traditionnelles ;
- atelier pâtisserie sans cuisson avec Jacques Staphyllas ;
- chorale sous la houlette de Jacques.

GOÛTER DE NOËL



La municipalité et l'Association des Parents d'Elèves ont offert un beau cadeau de Noël aux écoliers : « Le Noël de Toto » interprété par Jacques Bienvenu. Ce spectacle, tout en chansons et poésie, a répandu sa magie dans un décor féérique. Les enfants émerveillés se sont joints de tout cœur à Toto pour faire venir le Père Noël, et ça a marché...! Il est arrivé et de sa hotte a sorti un cadeau pour chacune des classes puis a partagé le goûter avec les enfants.

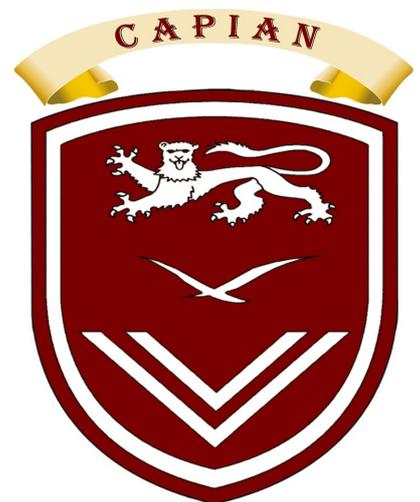


Cette année, en partenariat avec la Résidence du Château, les écoliers participent à des ateliers jeux.

Par groupes de quatre, ils rivalisent de stratégie face aux résidents ravis de partager ces temps de défis qu'ils apprécient !



JUMELAGE AVEC CAPIAN



Les élèves de CM de Montsalvy vont faire vivre le jumelage avec les CM de Capien.

Les deux enseignants sont entrés en contact et vont mettre en place des échanges portant dans un premier temps sur la découverte géographique de leur région respective... À suivre !

MARCHÉ DE NOËL



Le marché de Noël de l'école a remporté un vif succès. Les enfants ont vendu avec sérieux les objets de décoration fabriqués en classe.

Les animatrices des T.A.P. en ont profité pour mettre en avant quelques réalisations de ce premier trimestre ainsi que les projets à venir.



La calèche du Père Noël amenait petits et grands à travers les rues du village.



COLLÈGE MARCELLIN BOULE

Au collège Marcellin Boule, la rentrée 2016 scelle la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement secondaire qui se matérialise par de nouveaux cycles d'enseignement, de nouveaux programmes, davantage d'accompagnement personnalisé et d'enseignements interdisciplinaires.

Le livret scolaire unique rassemblera l'évaluation par notes et par compétences à partir du deuxième trimestre. Aussi, l'année 2017 sera marquée par la mise en place d'un diplôme national du brevet rénové avec davantage de matières concernées par les épreuves ponctuelles de juin.

Deux voyages scolaires seront organisés. Le premier se déroulera en mai pour les élèves de 3^e à destination de Barcelone où ils seront accueillis par des familles. Visites de la ville, de musées, de monuments, du port et découverte gastronomique sont au programme.

Le second est programmé en juin pour les 4^e à destination de Marseille où ils visiteront les quartiers historiques, le Mucem et assisteront à une représentation à l'Opéra.

Aubagne les conduira sur les traces de Marcel Pagnol et de son œuvre.

À Aix-en-Provence, ils iront à la rencontre de Cézanne et découvriront la Fondation Vasarely.

Le collège souhaite profiter du dynamisme local, en plus du corps enseignant, pour son projet éducatif permettant ainsi d'étoffer l'offre des ateliers proposés aux élèves :

- football en partenariat avec le club local l'E.F.C.V. ;
- tennis de table animé par un assistant d'éducation ;
- danse africaine et percussions avec l'association BAARA ;
- vannerie encadrée par l'Association des Paniers ;
- musique et danse contemporaine assurées chacune par un professeur ;
- chorale assurée par le professeur d'éducation musicale.



L'OSIER : DE LA CULTURE À LA VANNERIE

Bien que planter de l'osier soit chose facile, résumer toutes ces techniques en deux pages n'est pas un exercice aisé.

Pour la plantation, il suffit de prendre des boutures d'environ 30 cm et de 1 à 2 cm de diamètre que l'on enfonce dans le sol sur environ 25 cm, elles seront prélevées dans les brins de la dernière récolte (fin d'hiver, début de printemps).

Sur ces pieds, on recoupera les pousses de l'année qui, pour la vannerie, ne seront guère utilisables qu'à partir de la 3^e ou 4^e année après la plantation.

On peut planter des tiges de grandes longueurs (1 à 2 m) pour les croiser, les plier, les lier entre elles, pour faire par exemple une haie, une tontine, etc.

Après la plantation et pour permettre l'enracinement, il faut arroser copieusement durant le premier été.



Récolte

Elle s'effectue après la chute des feuilles et les premières gelées, quand la sève est redescendue et ce, jusqu'au mois de mars. On coupe au sécateur ou à la serpette à la base du brin.

**Les bonnes volontés
sont toujours les
bienvenues !**

Tri

Le tri des brins se fait par variété (il existe près de 300 variétés de saules dont une quinzaine est utilisée en vannerie) et par longueur (intervalle de 20 cm).

L'osier est alors mis en bottes et conservé à l'abri. Il pourra être utilisé frais une partie de l'hiver, surtout dans les ouvrages sur arceaux.



Séchage et conservation

Afin d'être utilisé pour la vannerie toute l'année (et bien au-delà), il est mis à sécher.

Les bottes sont placées dans un lieu aéré, à l'abri du soleil et de la lumière, de préférence à plat et isolées du sol.

Après séchage, cet osier devra subir un trempage qui lui redonnera sa souplesse (de 5 à 15 jours selon la grosseur du brin, la variété et la température de l'eau). Il pourra alors se plier à l'imagination du vannier ou du jardinier.



Osier blanc (ou pelé)

Tout ce qui précède concernait l'osier brut avec son écorce. Mais l'osier peut aussi être pelé. Durant l'hiver, après la coupe et le tri, il faut placer les bottes verticalement, les pieds dans 15 à 20 cm d'eau et les laisser ainsi jusqu'au printemps. Alors, il se pèlera très facilement à l'aide d'un instrument appelé "ciroir". Et une fois sec, il pourra être utilisé en vannerie après un trempage d'une ou deux heures.



Stages

Les volontaires pourront alors apprendre les techniques ancestrales transmises par les formateurs de l'Association des Paniers au cours des stages qui connaissent depuis leur création un essor exponentiel. Si 11 stagiaires ont inauguré la première session en 1998, ils sont 144 à s'être initiés à la vannerie en 2016. Une belle reconnaissance pour les organisateurs avec 66 stages réalisés à ce jour, soit 1.778 stagiaires venus de toute la France.

La vannerie, véritable art, est alors mise en lumière avec la traditionnelle **Fête des Paniers** pour laquelle de nombreux artisans vanniers exposent leurs différentes créations.



ASSOCIATIONS

FÊTE DES POTIRONS 2016



Record d'affluence pour cette 15^e édition !

La boucle est bouclée ! Depuis 2002, la fête des potirons a bien grandi. Accueillie par chacune des communes du Pays de Montsalvy, elle a su développer une belle dynamique et fédérer les nombreuses associations locales.



La mobilisation de tous les bénévoles et l'importante participation des enfants ont bel et bien contribué à la réussite de cette fête : les nombreux chars et stands, la fabrication et la vente du cidre, les animations telles que « Odisculpture » et le groupe « Les Roulettes Russes » ont galvanisé notre cité !

L'évolution vers la grande Châtaigneraie Cantalienne ne stoppera pas l'élan de cette fête déjà inscrite dans l'agenda 2017 de Cassaniouze.



RONDE DE LA CHÂTAIGNERAIE

Samedi 12 novembre, sous une météo clémente, la 29^e édition de la Ronde de la Châtaigneraie s'est déroulée sur sa partie nord.

79 équipes de 4 coureurs se sont affrontées tout au long de la journée, dans une ambiance conviviale mais néanmoins sportive. Deux équipes de Capian ont participé une fois encore à la Ronde, avec ferveur et enthousiasme.

96 VTTistes, 72 cyclos ainsi que 285 randonneurs ont également emprunté les sentiers et routes de notre belle Châtaigneraie.

Pour la première fois, l'I.M.E. (Institut Médico-Educatif) de Marmanhac a participé à l'événement en accompagnant des jeunes en joëlette (fauteuil de randonnée pour personne à mobilité réduite). Belle démonstration d'entraide !

Ce fut un grand succès !

Rendez-vous le 18 novembre 2017 pour la 30^e édition.



Lors de cette 29^e édition, un nouveau système de chronométrage a été instauré avec l'association ERUN 63, à la plus grande satisfaction des coureurs qui découvraient ainsi leur classement en temps réel.

À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER



JANVIER

Dimanche 15
Vœux à la population
Salle des fêtes

Dimanche 22
Repas paroissial
Salle polyvalente

Vendredi 27 janvier
Boucle d'O
Spectacle musical et visuel
pour les tout petits
Salle des fêtes



Dimanche 19
Thé dansant
Comité d'Animation
Salle polyvalente

Du 20 au 22
Stage vannerie
Association des Paniers
Salle des fêtes



Vendredi 24
Don du sang
Salle polyvalente

Du 6 au 28
Exposition
Printemps des Arts
Réfectoire des Moines



Vendredi 12 et samedi 13
Don du sang
Salle des fêtes

Jeudi 25
Vide greniers
Association des Paniers

JUIN

Samedi 3
Concert de la chorale
« Ak'pella » de Lescheraines
avec la Chorale
« Si ça vous chante »

Samedi 3
Tournoi EFCV
Stade Paul Combourieu

Samedi 17
Fête des écoles

Samedi 24
Feu de la Saint Jean
Comité d'Animation

FÉVRIER

Samedi 4
Belote FNACA
Salle polyvalente

Dimanche 5
Quine des écoles
APE - Salle polyvalente



Vendredi 10
Conférence
« De Gaulle et Sheila »
Salle des fêtes

Montsalvy Vendredi 10 février 2017 à 20h30

De Gaulle et Sheila

Une histoire des années 1960 en France



Salle des fêtes
Rue des Toiles
Entrée gratuite

Conférence
par Marc Olivier Baruch

de l'École des hautes études et séminaires sociales
suivie d'un moment musical
des succès des années 1960

Quantitatif: Médiathèque de Montsalvy et association « Gens de Vignats »

MARS

Samedi 4
Soirée Années 80
Comité d'Animation
Salle polyvalente



AVRIL

Samedi 8
Soirée FCJM
Salle polyvalente

Du 18 au 20
Stage vannerie
Association des Paniers
Salle des fêtes



JUILLET

Jeudi 13
Soirée
FCJM et Comité d'Animation
Salle des fêtes

Du 25 au 27
Stage vannerie
Association des Paniers
Salle des fêtes

Samedi 29
22^e Fête des Paniers

HISTOIRE DE MONTSALVY

DE LA RÉVOLUTION AU DÉBUT DU 20^e SIÈCLE

En 1791, l'Assemblée Nationale mandate deux savants Delambre et Mechain pour mesurer la distance entre DUNKERQUE et BARCELONE correspondant au quart du méridien terrestre, sa millionième partie devenant « le mètre ».

Delambre implanta sur le Puy de l'Arbre un point géodésique déterminé par le signal 69 obtenu par triangulation avec le Puy Violent et La Chapelle du Haut-Mont.

Les travaux furent marqués par des attaques à la fourche par des émeutiers inquiets de la manipulation de mystérieux instruments.

Seule l'intervention des gendarmes a permis la poursuite des travaux. Dans ses commentaires, Delambre fait état de la présence d'un ancien fort environné de fossés et de retranchements.

Pour la célébration de la fête en l'honneur de « **l'Être Suprême** » le 20 prairial 1794, les élus organisèrent un cortège qui partit de la Place de la liberté de Montsalvy (peut-être la Place du Griffol) pour se rendre sur la « montagne » (Puy de l'Arbre) où l'on avait dressé un autel dédié à cette divinité républicaine.

Un arbre symbolique y sera planté en 1848.

Montsalvy, connu pour ses tisserands et ses marchés aux toiles, est aussi un lieu où se tiennent d'importantes foires aux bestiaux sur le foirail.

En 1815, Le Conseil Municipal, constatant que les deux activités ne peuvent se dérouler au même endroit, décide que le marché aux toiles se tiendra à l'avenir dans la Grande Rue (actuelle rue Marcellin Boule), la Place Centrale (Le Griffol) et la rue de l'Evêque.

Vers 1842, un Montsalvyen ayant fait fortune à Paris, Isidore Boissonade décide de financer l'aménagement du Puy de l'Arbre pour permettre aux habitants de s'y promener.

En 1843, le nouveau curé G. Muratet rédige le premier ouvrage sur Montsalvy.

Monsieur Delmas, préfet et propriétaire du « château », avait obtenu du prévôt la possibilité de construire une chambre au-dessus du porche Nord. Celui-ci présentant d'importants risques d'effondrement, une « bataille » s'ensuivit entre la municipalité d'alors et M. Delmas. Ce dernier obtint enfin en 1846 l'autorisation de construire cette chambre à la condition de refaire le porche, ce qu'il fit. Fortement remanié, on peut toutefois encore observer les traces des gonds des deux anciennes portes des remparts.

Le 1^{er} janvier 1861 naît à Montsalvy un homme dont la destinée remarquable fera l'objet du prochain article : Marcellin Boule.

La Maison Commune, installée dans le réfectoire des Moines jusqu'en 1864, est déménagée dans un bâtiment accueillant aussi une école et un prétoire de justice. Mais le bâtiment étant mal adapté, il sera envisagé en 1904 de retourner dans le réfectoire.

Le 24 mai 1906, le Conseil Municipal décide d'acheter deux maisons contigües et d'y construire le nouvel Hôtel de Ville ainsi qu'un bureau de poste. Ce bâtiment, l'actuelle mairie, sera inauguré le 5 septembre 1909.

Succédant aux différentes familles qui se sont partagé le poste de Maire de Montsalvy : Bastide, Picou et Delmas, Justin Rigal est élu le 10 décembre 1905.

Pour des raisons budgétaires, sa municipalité fit raser la voûte du réfectoire des Moines et détruire le cloître qui menaçaient de s'effondrer. Seuls trois chapiteaux des colonnettes de l'ancien cloître ont été retrouvés dans le jardin du presbytère, et sont exposés dans la salle du trésor.

André LARDY